

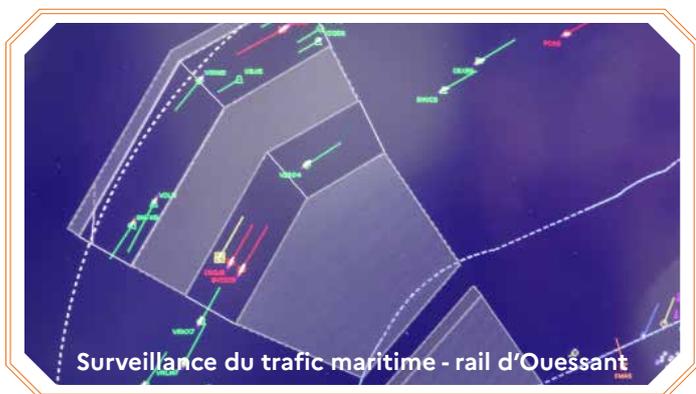


Sécurité maritime

La direction interrégionale de la mer assure la sécurité des navires, des gens de mer, des professionnels, des plaisanciers et des passagers

L'essentiel en quelques lignes

- Surveillance des équipements et de la navigation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- Inspection des navires français et des navires étrangers en escale dans un port français
- Coordination du sauvetage en mer de la baie du Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole
- Une majorité des opérations de sauvetage en bande côtière
- La SNSM, intervenant incontournable pour le sauvetage en mer
- Surveillance de la navigation pour préserver les côtes et venir en aide aux navires en difficulté
- Mise en œuvre des traités et recommandations internationaux
- La cybersécurité, un nouvel enjeu maritime



Quelques actualités 2022

Plus de 700 permis de navigation illimités ont été délivrés par la DIRM NAMO pour des navires professionnels de moins de 24 mètres. Ce dispositif fait suite à une démarche interministérielle de basculement des contrôles périodiques par l'État vers des contrôles *a posteriori* ciblés, en fonction des profils de risque des navires.

En 40 ans d'existence, le Cross Corsen, inauguré le 20/12/1982, a coordonné 36 000 opérations.

Pour le départ de la Route du Rhum, le Cross Corsen a mobilisé de nombreux renforts et accueilli au poste de commandement (PC) une équipe du SAMU, des

L'action de la DIRM NAMO

- Des aides à la navigation entretenues et disponibles tout au long de l'année
- Un plan de recherche et de sauvetage établi dès réception d'une alerte
- Sauvegarde de la vie humaine en mer, prévention des risques et santé au travail, axes centraux des visites de sécurité des navires
- La fourniture d'informations de sécurité aux navires, une des missions de la surveillance de la navigation maritime

Chiffres clés de l'interrégion

2 869 aides à la navigation

45 % des phares français

3 073 inspections de navires français

106 inspections de navires étrangers

5 755 opérations d'assistance et de sauvetage coordonnées par les CROSS

60 % des missions de sauvetage dédiés à la plaisance et aux loisirs nautiques

44 311 navires enregistrés dans le rail d'Ouessant

pompiers et l'Association Départementale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile (ADRA-SEC). Les bénévoles de la SNSM étaient présents en nombre sur le plan d'eau et sont intervenus sur six opérations de sauvetage ou d'assistance.

L'État a annoncé la commande du premier baliseur français à hydrogène. Ce baliseur océanique de 54 mètres assurera la pose et l'entretien du grand balisage flottant du littoral du Morbihan jusqu'aux Pyrénées-Atlantiques. Il disposera d'une autonomie pour la réalisation de campagnes de 12 jours.



La sécurité des navires, une priorité de la DIRM NAMO

3 073 visites de sécurité de navires professionnels français au titre de l'État du pavillon ont été réalisées en 2022. Ces contrôles sont axés sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité, les normes sociales, la prévention des risques et la prévention de la pollution. 52 % sont des visites périodiques, le solde est constitué de visites spéciales (incluant des visites inopinées, de coques à sec, sur réclamation de l'équipage ou de suivi de chantier) et de visites de mise en service de navires (après construction ou travaux).

La DIRM NAMO anime la commission interrégionale de sécurité (CRS). Instaurée en 2010, elle correspond au regroupement des CRS de Nantes (créée en 1969) et de Rennes (créée en 1985). Cette commission consultative étudie les plans et documents des navires professionnels construits, transformés ou importés sur la façade maritime, en vue d'autoriser leur mise en service. Elle a publié 189 procès-verbaux en 2022.

Elle réunit des membres de l'administration (inspecteurs de la sécurité des navires, médecins des gens de mer, agence nationale des fréquences, inspecteurs du travail, etc.) et des professionnels du secteur maritime (chantiers navals, armateurs, représentants des marins, etc.).

106 inspections de navires étrangers en escale dans les ports de l'interrégion ont été effectuées dans le cadre du Memorandum de Paris* (contrôle des navires par l'État du port). Les centres de sécurité des navires de la DIRM NAMO vérifient le respect des normes issues des conventions internationales applicables en matière de protection de l'environnement marin, de sauvegarde de la vie humaine en mer et de conditions de vie et de travail des gens de mer. Ils assurent ces inspections dans le cadre des objectifs de l'Agence européenne pour la sécurité maritime. Huit navires inspectés ont fait l'objet d'une détention pour non-conformité en 2022.



2 869 aides à la navigation maritime disponibles toute l'année

Travaux sur la tourelle Nerput (Ille-et-Vilaine)



L'évolution constante des technologies et des techniques de maintenance ont rendu les équipements de plus en plus performants. Une politique volontariste de la DIRM NAMO vise à moderniser constamment les phares et feux afin de les rendre plus performants, moins énergivores et plus aisés à maintenir en bon état opérationnel.

Ainsi, elle procède au retrait progressif du mercure

dans les phares de l'interrégion. Le mercure sert à faire tourner les lourdes optiques des phares à longue portée avec un minimum d'énergie. Compte tenu de la sensibilité de ce produit, de la nécessaire protection des agents et de l'environnement, la DIRM limite l'utilisation du mercure dans ses phares par différentes mesures :

- Mise en œuvre d'alternatives, lorsque cela est possible (rotation à bain d'huile, feux industriels, modification des dispositifs de signalisation). Quatre



- phares sont en cours d'équipement alternatif, tout en respectant l'apparence du patrimoine bâti,
- Limitation des stocks de mercure,
- Travail sur les modes et conditions d'intervention des agents,
- Connaissance et traçabilité liées à l'usage du mercure.

Parmi les autres actions :

- Réduction de la consommation énergétique (énergies solaire et éolienne, leds en remplacement des lampes halogènes). 29 phares sont équipés de leds, ainsi que la majorité des bouées et tourelles.
- Amélioration de la gestion des déchets.
- Utilisation de produits de maintenance, d'entretien et de fonctionnement moins nocifs pour l'environnement.

La DIRM NAMO poursuit aussi son vaste programme de modernisation des feux d'alignement*. Les nouvelles technologies permettent de disposer de feux performants, plus économes en énergie et moins

consommateurs d'espaces littoraux, avec un taux de panne sensiblement réduit.

Les 2 869 aides à la navigation maritime sont des équipements indispensables aux navigateurs pour parer aux écueils de secteurs maritimes très fréquentés et pour bénéficier d'un jalonnement des chenaux d'accès aux ports.

La DIRM NAMO crée, modifie et supprime si nécessaire les différentes aides à la navigation. Pour cela, elle travaille en collaboration avec les directions départementales des territoires et de la mer, des tiers porteurs de projet (syndicats mixtes, gestionnaires de port, industriels en énergies marines renouvelables, communes, etc.), des navigateurs et la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA).

Elle assure un entretien permanent de l'ensemble des aides à la navigation en mer et à terre et un taux de disponibilité de 93 % tout au long de l'année.

La plaisance et les activités nautiques au cœur des opérations⁽¹⁾ de sauvetage

La majorité des opérations de recherche et de sauvetage concerne la plaisance, les activités nautiques et littorales et ont lieu dans la zone côtière.

La saison estivale 2022 a été caractérisée par du beau temps qui a facilité la navigation et le travail des secours, mais a aussi amené beaucoup d'estivants sur l'eau.

Huit opérations sur dix impliquent un flotteur (navire ou équipement de loisirs nautiques).

Les deux CROSS de la DIRM NAMO (Corsen et Étel) coordonnent les opérations de recherche et de sauvetage du Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole, sous l'autorité opérationnelle du préfet maritime de l'Atlantique. Sur le total des opérations coordonnées par les CROSS, 4 253 l'ont été dans les eaux des six départements de l'interrégion, 32 % ont concerné le Finistère et 28 % le Morbihan. ils sont suivis par les Côtes-d'Armor (16 %), puis la Vendée (9 %), la Loire-Atlantique (8 %) et l'Ille-et-Vilaine (7 %). Le reste des opérations concernent d'autres départements ou ont eu lieu au large.

5 755 opérations coordonnées

60 % des opérations dédiées à la plaisance et aux activités nautiques

11 771 personnes impliquées

70 décès ou disparitions

6 740 moyens engagés

La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) couvre 58 % des moyens nautiques engagés

62 stations permanentes

117 moyens nautiques

2 326 bénévoles

Le pôle de soutien de la flotte de la SNSM basé à Saint-Malo a pour mission l'entretien et la réparation de l'ensemble de la flotte de la SNSM. C'est aussi un pôle d'expertise technique.

(1) recherche et sauvetage, assistance aux biens, sûreté des navires et opérations diverses, hors chiffres suite à assistance liée à la surveillance de la navigation (178 avaries ou arrêts techniques traités par le CROSS Corsen)



Parmi les autres moyens nautiques intervenant pour le sauvetage : les pompiers et les autres navires présents sur zone.

Les pompiers sont les principaux intervenants pour la mise en œuvre des moyens terrestres. Participent également la gendarmerie, la Marine nationale grâce aux sémaphores, et le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse ainsi que le SAMU de coordination médicale maritime.

La Sécurité civile figure au premier rang des intervenants pour les moyens aériens, suivie de la Marine nationale et de la Gendarmerie nationale. Les Douanes mais également des administrations étrangères peuvent prendre part aux opérations.



Exercice CROSS - SNSM - Sécurité Civile

©Romuald Le Hénaff Marine nationale défense

121 navires⁽¹⁾/jour enregistrés au large de Ouessant

44 311 passages de navires⁽¹⁾

89 pavillons différents

1 044 millions de tonnes de marchandises déclarées⁽²⁾

420 millions de tonnes de marchandises dangereuses ou polluantes

1,6 millions de passagers

La surveillance de la navigation permet de préserver les côtes et de venir en aide aux navires en difficulté.

Le nombre de navires dans le dispositif de séparation du trafic (DST) d'Ouessant est stable par rapport à 2021.

Les 15 premiers pavillons représentent 83 % des passages enregistrés. Le premier pavillon est celui du Libéria avec plus de 11 % du trafic. Il est suivi par les îles Marshall, Malte et les Pays-Bas.

L'interrégion à la pointe de la cybersécurité maritime

France Cyber Maritime est un centre national de coordination de la cybersécurité dédié au maritime basé à Brest. Créé sous le pilotage du Secrétariat Général de la Mer (SGMer), il accueille au sein de trois collèges des acteurs publics et des collectivités territoriales littorales, des opérateurs maritimes et portuaires ainsi que des fournisseurs de solutions de cybersécurité. L'association a pour mission d'apporter au monde maritime et portuaire des réponses concrètes et adaptées en matière de cybersécurité, afin de renforcer la résilience du secteur et de promouvoir l'excellence française en cybersécurité maritime en Europe et à

l'international. France Cyber Maritime a participé en 2022 à l'organisation d'un Bug Bounty dédié au monde maritime et portuaire : des systèmes d'information du secteur maritime livrés à une dizaine de hackers éthiques avec pour objectif de détecter des failles et de contribuer à leur résolution avant que d'autres attaquants malveillants ne les exploitent.

Créé par quatre écoles d'ingénieurs, le mastère spécialisé® « cybersécurité des systèmes maritimes et portuaires » est pris en charge à Brest par l'IMT (Institut Mines-Télécom) Atlantique.

(1) navires de jauge brute > 300 UMS ; (2) hors desserte des îles de la mer d'Iroise

Lutte contre la piraterie au sein de l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest

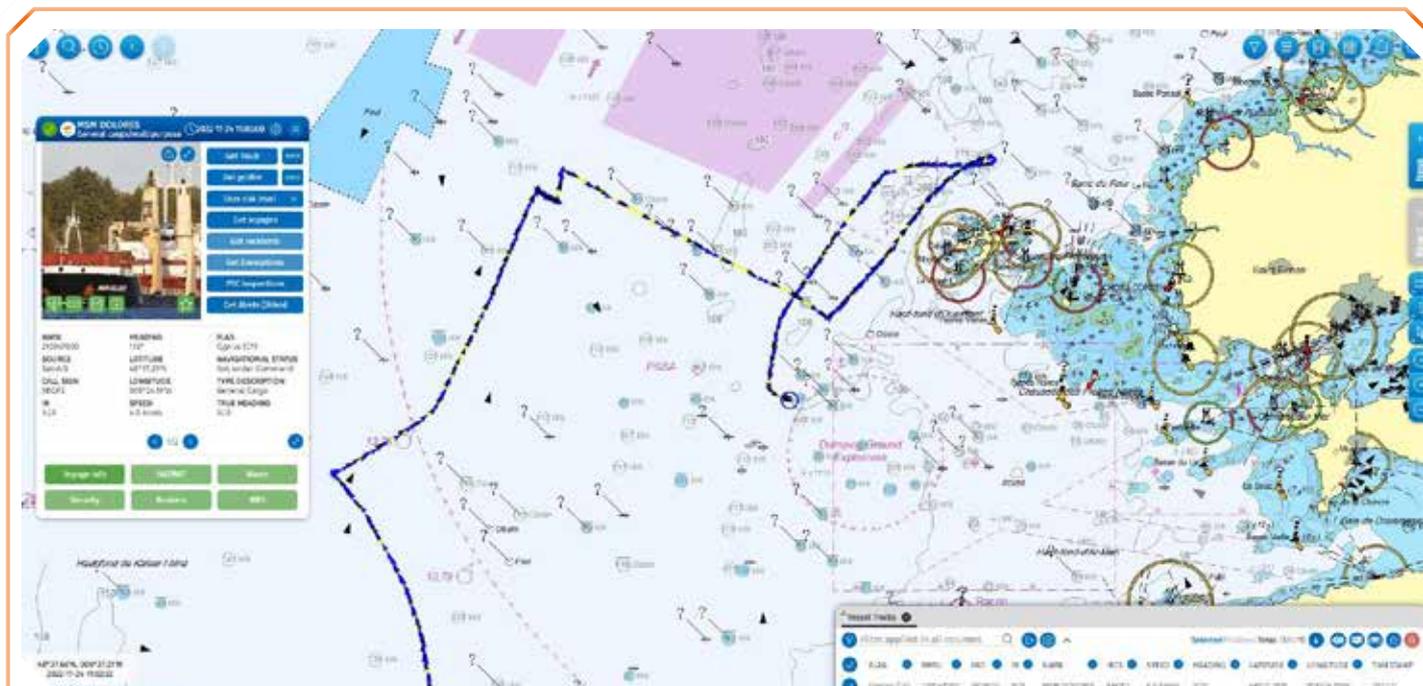
Brest accueille le MICA Center, centre d'expertise dédié à la sûreté maritime, à compétence mondiale. Ce centre d'analyse et d'évaluation de la situation sécuritaire maritime est aussi l'organe de centralisation mondiale des alertes en cas d'attaques en mer. Après cinq ans d'existence, grâce aux liens tissés avec des partenaires étatiques ou privés, et par

une collecte méticuleuse de données, le centre dispose d'une connaissance précise et reconnue de la menace piraterie et du brigandage dans les zones les plus sensibles à ce phénomène, golfe de Guinée, océan Indien et détroit de Malacca.

Tribunal maritime : plus de 1 000 avis DIRM en 7 ans

La DIRM NAMO assure le rôle d'interlocuteur unique auprès du procureur de la République depuis l'installation du tribunal maritime en 2015. Plus de mille avis techniques sur des procédures d'infractions ont été produits en collaboration avec les DDTM/DML de l'interrégion Bretagne et Pays de la Loire.

Le tribunal juge les délits maritimes et les conventions connexes concernant la navigation et la sécurité maritime. Les assesseurs recrutés par la DIRM siègent à Brest avec trois magistrats du siège.



Sécurité de la navigation au large d'Ouessant, le CROSS Corsen coordonne l'opération de remorquage du navire MSM Dolores

Le 23 novembre 2022 vers 22 heures le cargo "MSM Dolores" informe devoir stopper son moteur principal suite à la rupture d'un collecteur de refroidissement moteur. Après 1h40 en dérive, le navire informe faire route vers le port de Brest pour se ravitailler en eau suite à la perte d'eau douce à bord. Le 24 novembre, le navire positionné à 8 milles dans le sud-ouest de l'île d'Ouessant doit de nouveau stopper sa propulsion principale par manque d'eau de refroidissement moteur. Le cargo dérive très rapidement vers les bas-fonds de l'île d'Ouessant. L'Abeille Bourbon appareille immédiatement du Stiff. La remorque est passée à 2 milles dans le nord de l'archipel de Keller. Un hélicoptère NH90 est en appui pour l'opération. Le cargo sur ballast de 110 mètres est remorqué *in extremis* vers le port de Brest pour réparer.